

**DECLARATION DE LA MODIFICATION
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION N° 15272*02**
Article R512-54-II du code de l'environnement

1- DECLARANT

Personne morale **Personne physique** : Madame Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Signataire de la déclaration (pour une personne morale)

Nom Prénoms

Qualité

2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

Adresse de l'installation : identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Description générale du projet de modification de l'installation :

Site d'exploitation disposant d'un élevage de 12000 poules pondeuses plein air bio.

Suite à un dépôt de permis de construire d'une fumière couverte qui a été refusé pour des raisons de distance, ce dossier présente le projet d'un nouveau dépôt de permis de construire avec la modification de l'emprise de la fumière sans modification des effectifs poules pondeuses.

Dossier réalisé par :

Vincent GRIMAUD

La Noelle Environnement

TERRENA INNOVATION

BP 20199

44155 ANCENIS CEDES

Tel : 0240989255

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : Oui Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Oui Non

3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui Non

Si oui, le déclarant peut joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

Modification du projet de fumière couverte (surface et implantation)

5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui Non

7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Fait à

le

Signature du déclarant



PREUVE DE DEPOT N° A-1-1NLVQ2DNI

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

SCEA DES OEUFS D'OREE	
LE FARADON - SAINT LAURENT DES AUTELS	
49270	OREE D ANJOU

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON
Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

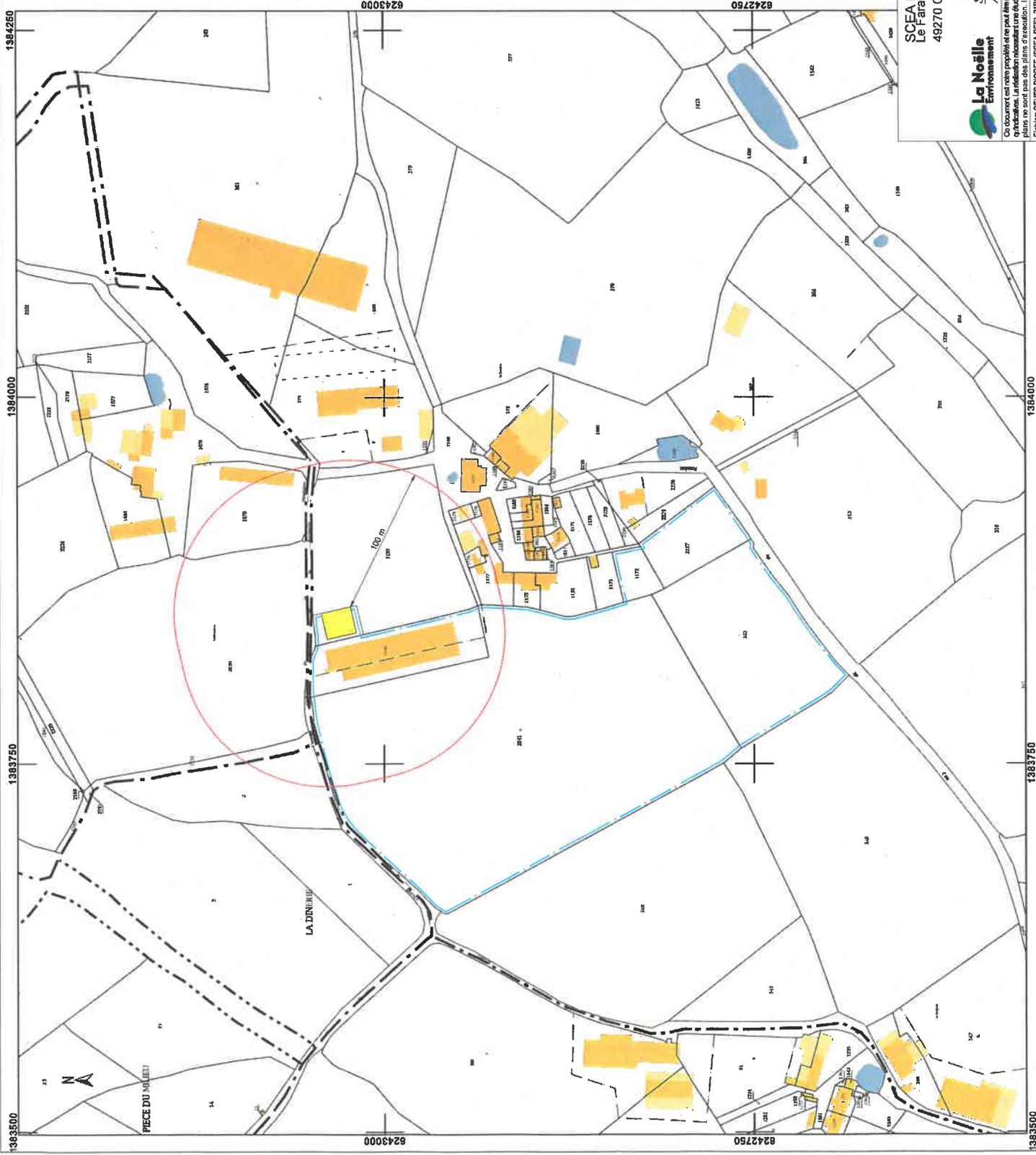
Demande de modification de certaines prescriptions applicables : NON
Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).

EXTRAIT CADASTRAL COMMUNE DE ORÉE-D'ANJOU SECTION A



LEGENDE

- Limite d'unité foncière
- Limite de lieux-dits
- Limite de feuille cadastrale
- Limite de section cadastrale
- Limite de commune
- Limite de département



SCEA DES OEUFES D'OREE
Le Faradon - Saint Laurent Des Autels
49270 OREE-D'ANJOU

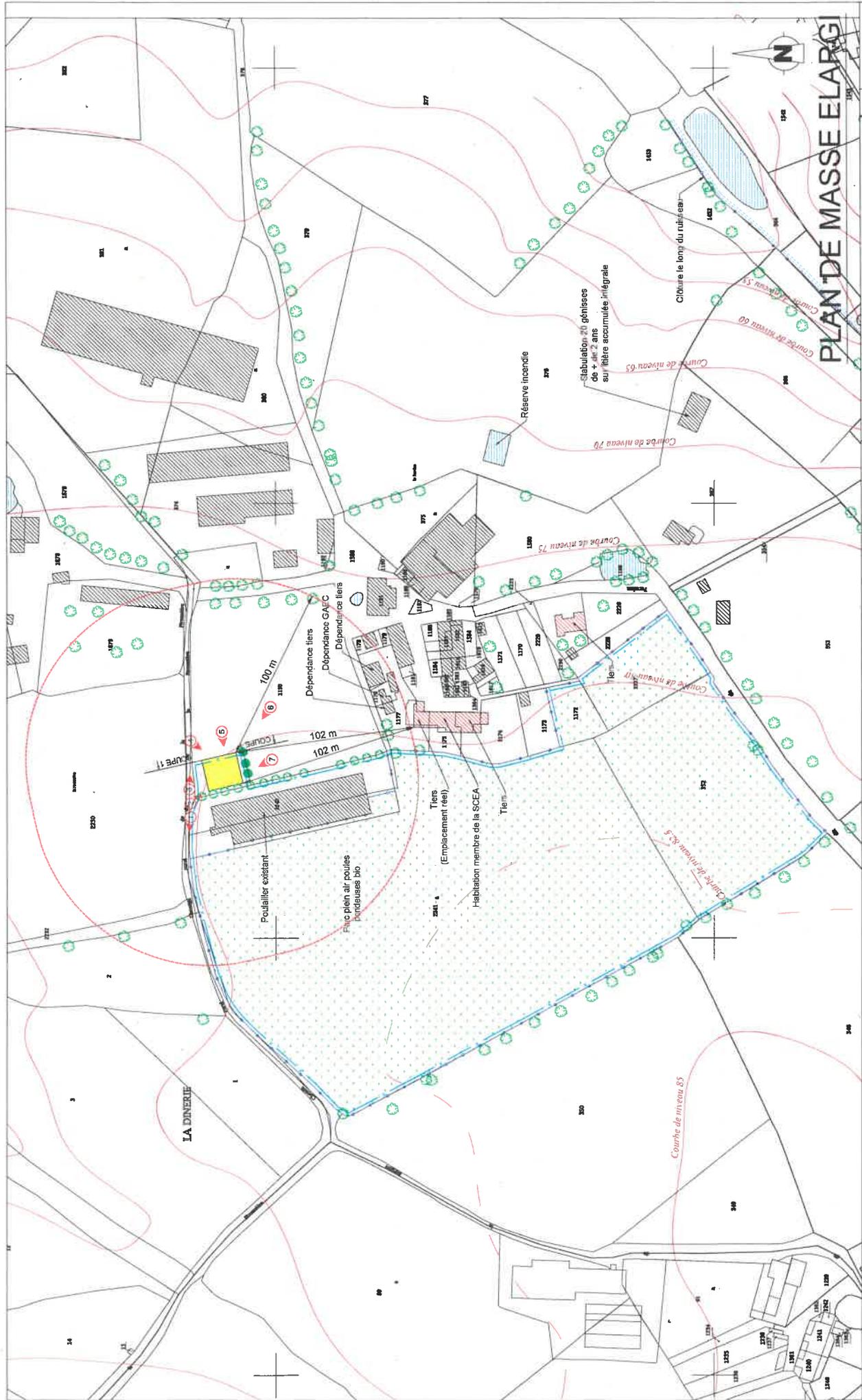
Tel : 06.50.35.44.28

La Nouvelle Environnement
Site : Le Faradon - Saint Laurent Des Autels - 49270 OREE-D'ANJOU

Ce document est communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information. Les copies de ce document ne sont pas destinées à être diffusées. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la société La Nouvelle Environnement est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la société La Nouvelle Environnement est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la société La Nouvelle Environnement est formellement interdite.

DATE	07.10.21	FC
CREE		
NUMERO		
N° F.V.	21B0453	
PROJET	PC2	
PLANS N°	1	
ECHE	1-2500	

Fichier: OEUFS D'OREE (SCEA DES), 21B0453 / AS PC2 2500, cadastral - mise à jour, 19/10/2021



PLAN DE MASSE ELARGI

Date:	
Caté:	07.10.21 FC
N° F.V.:	21B0453
Projet:	PC2
Plan n°:	2
Ech.:	1:2000

SCEA DES OEUFS D'ORÉE
 Le Faradon - Saint Laurent Des Autels
 49270 ORÉE-D'ANJOU

Tel. : 06.50.35.44.28

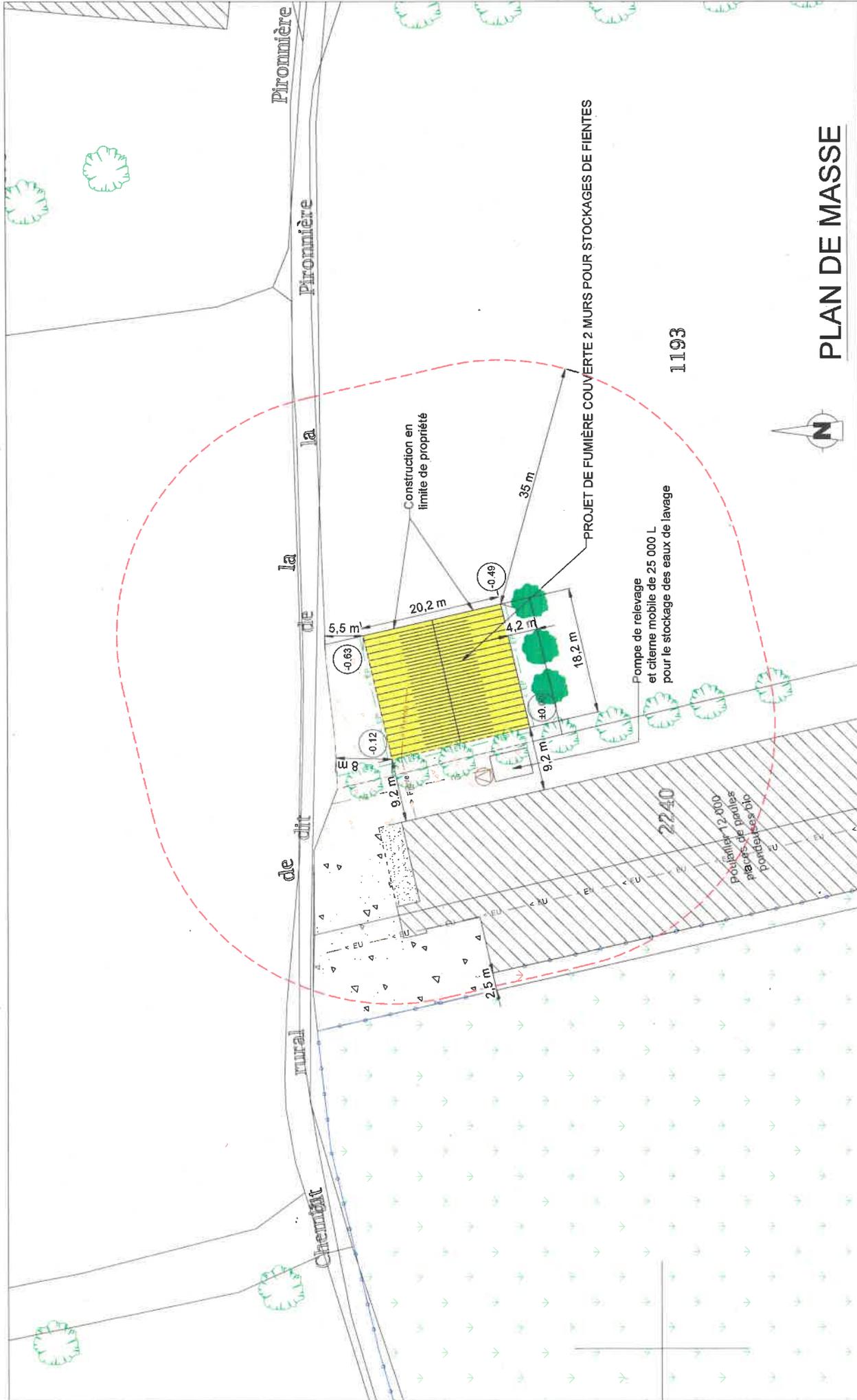
La Noëlle Environnement
 Site : Le Faradon - Saint Laurent Des Autels - 49270 ORÉE-D'ANJOU
 Plan n° : 2
 Ech. : 1:2000

Ce document est réservé à l'usage du client et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les copies de consultation ne sont qu'indicatives. Le réalisateur n'est pas responsable de l'exactitude des données et ne peut être tenu responsable de l'exactitude des informations. Les plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont établis en vertu de la réglementation en vigueur et ne constituent pas une autorisation administrative de construire.

Fichier: OEUFS D'ORÉE (SCEA DES OEUFS D'ORÉE) / AS PC2 2000 - mise à jour: 13/10/2021

LEGENDE

- Limite d'unité foncière
- Courbe de niveau
- Limite de parc
- Bâtiments
- Habitations les plus proches
- Projet
- Zone enherbée
- Zone boisée
- Arbre
- Emplacement photo
- Puits
- Forage
- Borne incendie



1193

PLAN DE MASSE

LEGENDE		<ul style="list-style-type: none"> Zone stabilisée perméable Zone stabilisée perméable à créer Zone bétonnée Zone bétonnée à créer 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau terrain naturel Niveau sol fini Existant Projeté Supprimé 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau électrique (consommation) Réseau électrique (injection) électricité photovoltaïque Réseau eau potable Evacuation Eaux Pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> Pharmacie Local phytosanitaire Cuve fuel Bac équarrissage Cloche Congélateur Pompe de relevage 	<ul style="list-style-type: none"> Compteur électrique Compteur eau Puits Forage Borne incendie Extincteur Groupe électrogène 	<p>SCEA DES ŒUFS D'ORÉE Le Faradon - Saint-Laurent Des Autels 49270 ORÉE-D'ANJOU</p> <p>Tel. : 06.50.35.44.28</p> <p>La Noëlle Environnement Site : Le Faradon - Saint-Laurent Des Autels - 49270 ORÉE-D'ANJOU</p> <p><small>Ce document est votre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Les copies non autorisées ne sont effectuées qu'à titre exceptionnel pour le bilan et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les plans et plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont actuellement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.</small></p> <p>Financ. ŒUFS D'ORÉE (SCEA DES) 21BMS1 / A3 PC2 500 - révisé le 09/10/2021</p>	<p>DATE: 07.10.21 FC</p> <p>Mois: 21B0453</p> <p>N° F.V.: PC2</p> <p>Plan n°: 3</p> <p>Ech.: 1:500</p>
----------------	--	--	--	--	--	--	--	--

